



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article621>

MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL 2017 : ARTS APPLIQUÉS

- Carrière - Mouvement inter-académique - 2016/2017 -

Date de mise en ligne : vendredi 3 février 2017

snalc

**Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés**

MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL 2017

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL : **ARTS APPLIQUÉS**

Critères d'analyse et de sélection des dossiers fournis en séance par l'inspection générale du groupe

Théâtre :

Etude très fine des dossiers et des travaux des candidats.

Analyse fine afin de départager des candidats avec des profils identiques.

Un certain nombre de postes ont des profils très spécifiques.

L'IG, rappelant avoir travaillé avec les IPR, souhaite que les candidats ne se cantonnent pas aux postes de Paris ou de la région parisienne. Les preuves doivent d'abord être faites en province.

Les stagiaires peuvent se porter candidats.

En DMA, les PLP ne peuvent pas être nommés.

Disciplines ayant déposé une demande :

Enseignement artistiques et arts appliqués, Architecture d'intérieure, Esthétique industrielle et Design, Design de communication.

BTS - CSTS

BT - Arts appliqués, Classes de Mise à Niveau - Arts Appliqués, Diplôme Métiers d'Arts, CPGE - Arts Appliqués.

Nombre de candidatures : 101

Nombre de postes offerts : 76

Nombre d'affectations proposées : 39

(ATTENTION ! Elles ne seront validées qu'après la tenue des FPMN (mars 2017))

Postes restés vacants : 32

Avis émis :

.....**Chef d'établissement :**

.....Très Favorable : 25

.....Favorable : 52

.....Défavorable : 2

.....Non renseigné : 14

.....**IPR :**

.....Très Favorable : 21

.....Favorable : 51

.....Défavorable : 24

.....Non renseigné : 8

.....**Recteur :**

.....Très Favorable : 19

.....Favorable : 44

.....Défavorable : 9

.....Non renseigné : 14

Les commissaires paritaires nationaux du Snalc.